

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 NOVEMBRE 2021

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, 08 NOVEMBRE 2021 À 19H30 :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Pierre Tétrault

MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Vicky Bombardier, siège 2
Daniel Lacroix, siège no 3
Dany St-Amant, siège 5
Julien Bussièrès, siège 6
Dany Boyer, siège no 4
Marie-Claire Tétrault, siège no 1

ABSENTS

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Lydia Laquerre, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance extraordinaire du 27 septembre 2021
Séance extraordinaire du 19 octobre 2021
- 3 ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
 - 4.1 Aucun
5. **CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois d'octobre 2021
6. **COMPTE-RENDU**
 - 6.1 Aucun
7. **URBANISME**
 - 7.1 Demande de consentement municipal - branchement Hydro-Québec (projet no 22933218)
 - 7.2 Entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique 2022 - MRC du Val-Saint-François

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

- 7.3 Approbation du plan de lotissement - Phase III du Boisé du Ruisseau
- 8. ADMINISTRATION**
- 8.1 Responsabilités des membres du Conseil municipal
- 8.2 Autorisation de signataires pour les lots disponibles « Boisé du Ruisseau » phase II
- 8.3 Signature des effets bancaires - Trésorerie
- 8.4 Nomination d'un substitut - MRC du Val-Saint-François
- 8.5 Nomination des maires suppléants
- 8.6 Autorisation de signataires - Acquisition des lots 1 824 069, 1 824 071, 1 824 072 et 1 824 073 (rue Bernier)
- 8.7 Divulgence des intérêts pécuniers des membres du Conseil municipal
- 8.8 Signature d'un acte d'échange d'immeubles
- 8.9 Fermeture des bureaux de l'hôtel de ville et aréna - Période des fêtes
- 8.10 Cahier vie économique dans la MRC du Val-Saint-François
- 8.11 TRANS-Appel - Demande d'adhésion 2022 - Transport adapté et collectif
- 8.12 Gerson Saenz - Engagement à titre d'employé permanent
- 8.13 Office municipal d'habitation de Valcourt - Nomination au sein du conseil d'administration
- 8.14 Signature de la promesse d'achat et de l'acte de vente - Lots numéros 1 824 370 et 1 824 372 (Place de la Samare)
- 8.15 Programme d'aide aux employés - Offre de service
- 8.16 Renouvellement du cautionnement en faveur du comité de promotion industrielle de Valcourt et région (CPIVR)
- 8.17 Frais de cellulaire - Mairie
- 8.18 Dépôt de l'état comparatif
- 9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE**
- 9.1 Demande du Club de ski de fond jeunesse de Valcourt
- 9.2 Demande d'autorisation - Banquet annuel du GPSV au centre communautaire
- 9.3 Location de glace - CPE Crayons de couleur
- 9.4 Club des Pionniers de Valcourt - Demande de commandite
- 9.5 Oeuvre de bienfaisance de Valcourt - Demande de contribution financière
- 9.6 Demande de raccordement de la fontaine du trou no 6 au Ciboulot
- 9.7 Location de l'aréna par le GPSV - Spectacles
- 9.8 Installation des oriflammes - Grand Prix Ski-Doo de Valcourt
- 9.9 Autorisation de tenir une collecte de fonds sur le boulevard des Cyprès - Maison de la famille Les Arbrisseaux
- 9.10 Demande de location de la scène mobile
- 9.11 Demande de commandite - Tournoi de hockey La Classique Slapshot

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

10. LOISIRS

- 10.1 Engagement de monsieur Lee Verhoef - Adjoint aux loisirs
- 10.2 Embauche d'un surveillant pour le patinage libre
- 10.3 Autorisation pour un permis de vente d'alcool pour le tournoi PBM

11. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX

- 11.1 Autorisation pour signataire à la SAAQ
- 11.2 Offre de services - Remplacement des portes à la Libellule
- 11.3 Avis de motion numéro 637 décrétant des travaux d'infrastructures pour la phase 3 du développement « Le Boisé du Ruisseau » et autorisant un emprunt pour en acquitter le coût
- 11.4 Offre de services - Disposition des boues du lit gel-dégel
- 11.5 Offre de services - Pièces de rechange pour le balai
- 11.6 Autorisation de paiement - Décompte no 6 - Décompte final / Sintra inc. / Réaménagement du boulevard des Cyprès / Règlement 625 décrétant des travaux de réaménagement du boulevard des Cyprès et un emprunt de 1 075 000 \$
- 11.7 Déneigement des rues et des trottoirs - Hiver 2021-2022
- 11.8 Soumission - Décorations de Noël
- 11.9 Offre de services - Nettoyage de conduites sur le boulevard des Cyprès
- 11.10 Offre de services - Plans et devis pour la phase III du Boisé du Ruisseau
- 11.11 Offre de services - Relevés topographiques pour la phase III du Boisé du Ruisseau

12. AFFAIRES DIVERSES

- 12.1 Aucun

13. VARIA

- 13.1 Changement du REER collectif pour un régime de retraite simplifié
- 13.2 Offre de services - Remplacement d'une valve sur la rue de la Montagne
- 13.3 Prime de garde - Contremaître aux travaux publics (service des eaux)

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 14.1 Aucun

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

345-21-11-08

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté.

ADOPTÉE

346-21-11-08

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 SEPTEMBRE 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 OCTOBRE 2021

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 27 septembre 2021 et la séance extraordinaire du 19 octobre 2021, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 27 septembre 2021 soit accepté ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 octobre 2021 soit accepté.

ADOPTÉE

347-21-11-08

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer au 3 novembre 2021 soit acceptée,

QUE le trésorier soit autorisé à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant la somme de 237 857.50 \$ (deux cent trente-sept mille huit cent cinquante-sept dollars et cinquante sous).

Certificat de disponibilité de crédits

Gerson Saenz, trésorier

Date

ADOPTÉE

348-21-11-08

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la liste des correspondances, telle que déposée.

ADOPTÉE

349-21-11-08

DEMANDE DE CONSENTEMENT MUNICIPAL - INSTALLATIONS D'HYDRO-QUÉBEC (PROJET NO 22933218)

ATTENDU la demande de consentement municipal pour des installations d'Hydro-Québec, en date du 26 octobre 2021;

ATTENDU QUE l'article 1 du règlement numéro 539 interdit aux propriétaires et aux locataires de bâtiments situés sur la rue Saint-Joseph de procéder à l'installation de fils ou autres accessoires de façon transverse et/ou latérale à la rue Saint-Joseph, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation expresse du Conseil municipal;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la demande d'installation de fils électriques transversaux entre le 1200 et le 1224 rue Saint-Joseph, selon le plan soumis au préalable au Service de l'urbanisme.

ADOPTÉE

350-21-11-08

ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE D'URBANISME ET DE GÉOMATIQUE 2022 - MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

ATTENDU QUE la MRC du Val-Saint-François offre de conclure une entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique pour une période d'un an, soit du 1er janvier au 31 décembre 2022;

ATTENDU QUE cette entente est une proposition pour la réalisation de la révision et/ou de dossiers ponctuels en matière d'urbanisme et de cartographie;

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt désire participer à cette entente aux conditions suivantes :

Ressource rédaction et support conseil : 50 \$ / heure

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Ressource cartographie et assistance technique : 30 \$ / heure

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt adhère à l'entente intermunicipale en matière d'urbanisme et de géomatique aux conditions ci-dessus mentionnées.

QUE la Ville de Valcourt réserve un montant de 380 \$ pour l'année 2022 selon la répartition suivante :

4h Ressource rédaction et support conseil
6h Ressource cartographie et assistance technique

ADOPTÉE

351-21-11-08

APPROBATION DU PLAN DE LOTISSEMENT - PHASE III DU BOISÉ DU RUISSEAU

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'approuver le plan de lotissement tel que proposé par Les Services EXP inc., selon l'option no 1, conditionnellement à l'autorisation de la demande de compensation des milieux hydriques et humides telle que déposée au Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques.

ADOPTÉE

352-21-11-08

RESPONSABILITÉS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les responsabilités des membres du Conseil municipal soient celles présentées en annexe, laquelle fait partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

353-21-11-08

AUTORISATION DE SIGNATAIRES POUR LES LOTS DISPONIBLES « BOISÉ DU RUISSEAU » PHASE II

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Pierre Tétrault, maire, ou en son absence le maire suppléant, et madame Karine Boucher, directrice générale, ou en son absence madame Lydia Laquerre, greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, les contrats de vente à intervenir entre la Ville et les acquéreurs des lots disponibles situés dans la phase II du Boisé du Ruisseau, soit les lots numéros 4 961 071, 4 961 074, 4 961 068 et 4 961 079.

La présente résolution abroge la résolution numéro 233-14-08-12 et ses amendements.

ADOPTÉE

354-21-11-08

SIGNATURE DES EFFETS BANCAIRES - TRÉSORERIE

ATTENDU QU'il y a lieu de nommer de nouveaux signataires pour signer, pour et au nom de la Ville, les comptes et effets bancaires de la Caisse populaire Desjardins du Val-Saint-François;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt demande à la Caisse Populaire Desjardins du Val-Saint-François d'autoriser les personnes suivantes à signer les chèques de la municipalité pour les comptes 511735 – 515276 – 550000 – 550085 – 550204 :

Deux signatures sont requises, soit :

Gerson Saenz, trésorier

Ou Karine Boucher, directrice générale, trésorière-adjointe
Ou Lise Richer, commis comptable

ET

Ou Monsieur Pierre Tétrault, maire
Ou Julien Bussièrès, conseiller
Ou Vicky Bombardier, conseillère

ADOPTÉE

355-21-11-08

NOMINATION D'UN SUBSTITUT - MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal mandate monsieur Daniel Lacroix à titre de substitut au Conseil de la Municipalité Régionale de Comté du Val-Saint-François, en cas d'absence de monsieur le Maire Pierre Tétrault.

ADOPTÉE

356-21-11-08

NOMINATION DES MAIRES SUPPLÉANTS

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal nomme à titre de MAIRE SUPPLÉANT, pour la période allant de décembre 2021 à octobre 2025, les membres du Conseil suivants, soit :

Julien Bussières : de décembre 2021 à juillet 2022
Dany St-Amant : de août 2022 à mars 2023
Daniel Lacroix : de avril 2023 à novembre 2023
Vicky Bombardier : de décembre 2023 à juillet 2024
Marie-Claire Tétrault : de août 2024 à mars 2025
Dany Boyer : de avril 2025 à octobre 2025

ADOPTÉE

357-21-11-08

AUTORISATION DE SIGNATAIRES - ACQUISITION DES LOTS 1 824 069, 1 824 071, 1 824 072 ET 1 824 073 (RUE BERNIER)

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser monsieur le maire Pierre Tétrault, ou à défaut le maire suppléant, et madame Karine Boucher, directrice générale, ou à défaut madame Lydia Laquerre, greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, la promesse d'achat pour les lots numéros 1 824 069, 1 824 071, 1 824 072 et 1 824 073 (rue Bernier) pour un prix de 42 100 \$, ainsi que l'acte de vente résultant de la signature de cette promesse ainsi que tout document afférent.

ADOPTÉE

358-21-11-08

DIVULGATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIERS DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

En vertu de l'article 358 de la *Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités*, chaque année, dans les soixante (60) jours de l'anniversaire de la proclamation de son élection, le membre du Conseil dépose devant celui-ci une déclaration.

Les membres du Conseil suivants déposent leur divulgation, soit :

Pierre Tétrault, maire
Vicky Bombardier, siège numéro 2
Daniel Lacroix, siège numéro 3
Dany Boyer, siège numéro 4
Dany St-Amant, siège numéro 5
Julien Bussièrès, siège numéro 6

ADOPTÉE

359-21-11-08

SIGNATURE D'UN ACTE D'ÉCHANGE D'IMMEUBLES

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser monsieur Pierre Tétrault, maire, ou à défaut le maire suppléant, et madame Karine Boucher, directrice générale, ou à défaut Lydia Laquerre, greffière, à signer l'acte de d'échange du lot numéro 1 825 176 pour les lots numéros numéros 1 824 093, 1 824 092, 1 824 091 et 1 824 078, circonscription foncière de Shefford.

ADOPTÉE

360-21-11-08

FERMETURE DES BUREAUX DE L'HÔTEL DE VILLE ET ARÉNA - PÉRIODE DES FÊTES

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte la fermeture des bureaux de l'Hôtel de ville et de l'Aréna, pour la période des fêtes, du 23 décembre 2021 à compter de 12h au 4 janvier 2022 (inclusivement);

QUE le Conseil municipal reconnaisse les jours fériés établis dans le Manuel de l'Employé et le Manuel des cadres et professionnels, soit les 24, 27, 28, et 31 décembre, et le 3 et 4 janvier.

ADOPTÉE

361-21-11-08

CAHIER VIE ÉCONOMIQUE DANS LA MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS

ATTENDU QUE le journal Actualités-l'Étincelle et le journal La Pensée de Bagot s'unissent afin de publier, le 20 novembre 2021, un cahier spécial sur la vie et l'économie régionale et demandent au Conseil municipal de faire paraître une publicité à l'intérieur de cette édition spéciale;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de publication spéciale dans le Cahier « Vie économique dans la MRC du Val-Saint-François », qui sera publié le 20 novembre 2021 à l'intérieur des journaux Actualités-l'Étincelle et la Pensée de Bagot, représentant une demie (1/2) page couleur et un montant de 689 \$ (excluant les taxes applicables) (p.b. 02-629-00-349).

ADOPTÉE

362-21-11-08

TRANS-APPEL - DEMANDE D'ADHÉSION 2022 - TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF

ATTENDU QU'en matière de transport adapté, la Ville de Valcourt veut rendre disponible ce service à ses citoyens;

ATTENDU QUE la Ville souhaite que Trans-Appel continue à offrir ce service pour les citoyens de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt accepte que la Ville de Windsor soit désignée organisme mandataire du service de transport adapté, tel que stipulé initialement dans le Protocole d'entente;

QUE la Ville de Valcourt accepte que la Ville de Windsor délègue à l'organisme sans but lucratif Trans-Appel inc. l'organisation de transport adapté;

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte d'adhérer au service de transport de Trans-Appel inc. pour l'année 2022, et de payer la quote-part qui s'établit à 4.19 \$ par personne, pour un montant total de 9 075.54 \$ (2 166 habitants à 4.19 \$);

QUE la Ville de Valcourt accepte la tarification suivante pour chacun des déplacements des personnes admises :

Déplacement local : 3.75 \$

Déplacement hors territoire (vers Sherbrooke) : 8.25 \$

QUE la Ville de Valcourt accepte les prévisions budgétaires 2022 de l'organisme Trans-Appel inc.

ADOPTÉE

363-21-11-08

GERSON SAENZ - ENGAGEMENT À TITRE D'EMPLOYÉ PERMANENT

ATTENDU QUE monsieur Gerson Saenz a été engagé à titre de trésorier, le 06 avril 2021, pour une période de probation de six mois, selon les conditions établies dans le Manuel de l'employé;

ATTENDU QUE la période de probation de monsieur Saenz s'est terminée le 06 octobre 2021;

ATTENDU QUE, selon le Manuel de l'Employé, après la période de probation, l'employé soit reconnu par résolution du Conseil et sur recommandation de son supérieur immédiat, soit employé permanent, soit remercié de ses services ou soit que

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

la période dite de probation soit prolongée pour une période supplémentaire n'excédant pas six mois;

ATTENDU QUE la supérieure immédiate de monsieur Saenz recommande au Conseil municipal l'engagement de celui-ci à titre d'employé permanent;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal reconnaît à titre d'employé permanent monsieur Gerson Saenz, à titre de trésorier de la Ville de Valcourt.

Cette permanence est effective à compter du 07 octobre dernier.

ADOPTÉE

364-21-11-08

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE VALCOURT - NOMINATION AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

ATTENDU QUE le mandat à titre d'administratrice de madame Vicky Bombardier au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation se terminait le 18 octobre dernier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal mandate mesdames Vicky Bombardier et Marie-Claire Tétreault au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Valcourt.

ADOPTÉE

365-21-11-08

SIGNATURE DE LA PROMESSE D'ACHAT ET DE L'ACTE DE VENTE - LOTS NUMÉROS 1 824 370 ET 1 824 372 (PLACE DE LA SAMARE)

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

D'autoriser monsieur Pierre Tétrault, maire, ou à défaut le maire suppléant, et madame Karine Boucher, directrice générale, ou à défaut Lydia Laquerre, greffière, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, toute promesse d'achat et tout acte de vente en lien avec la disposition des lots numéros 1 824 370 et 1 824 372.

ADOPTÉE

366-21-11-08

PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS - OFFRE DE SERVICE

ATTENDU QU'il est nécessaire de maintenir une offre de service adéquate pour le soutien psychologique aux employés;

ATTENDU QUE l'offre de service de Brio PAE s'avère être conforme et la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte l'offre de services pour le Programme d'aide aux employés, telle que présentée par la firme Brio PAE, en date du mois d'octobre 2021 (p.b. 02-160-00-261).

ADOPTÉE

367-21-11-08

RENOUVELLEMENT DU CAUTIONNEMENT EN FAVEUR DU COMITÉ DE PROMOTION INDUSTRIELLE DE VALCOURT ET RÉGION (CPIVR)

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt et la municipalité du Canton de Valcourt font du développement économique sur leurs territoires par l'entremise du Comité de Promotion industrielle de Valcourt et Région (CPIVR), qui est un organisme à but non lucratif dont la mission est d'aider les entrepreneurs à s'établir à Valcourt;

ATTENDU QUE le CPIVR a, par ses lettres patentes supplémentaires du 19 février 1993, le pouvoir d'acquérir et de gérer des immeubles pouvant servir à l'implantation de nouvelles industries sur le territoire de la région de Valcourt;

ATTENDU QUE le CPIVR a construit une bâtisse industrielle de 1665.35 m² située au 4015 rue Carpentier, pour en faire la location à des entreprises désirant s'établir dans son parc industriel;

ATTENDU QUE le CPIVR désire renouveler le prêt de cette construction auprès d'un institution financière au montant de 522 048.39 \$ remboursable sur 10 ans;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a accepté de se porter caution lors du prêt initial de ce projet par l'adoption de la résolution numéro 072-08-03-03, adoptée le 03 mars 2008, et que le ministre des Affaires municipales et des Régions, par sa lettre du 14 mars 2008, a donné son autorisation à la municipalité pour qu'elle se porte caution auprès du CPIVR pour un montant de 600 000 \$;

ATTENDU QUE les municipalités de Valcourt et du Canton de Valcourt désirent continuer à se porter caution pour un montant réparti de façon égale entre elles, soit respectivement pour un montant de 261 024.19 \$ chacune afin de bénéficier du meilleur taux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Valcourt se porte caution en faveur du Comité de promotion industrielle de Valcourt et Région pour un montant de 261 024.19 \$, pour une période maximale de 10 ans, selon les termes et conditions mentionnés dans le projet de convention de cautionnement tel que soumis par le Centre financier aux entreprises, en date du 19 octobre 2021;

QUE monsieur Pierre Tétrault, maire, et madame Karine Boucher, directrice générale, soient autorisés à signer tous les documents pertinents afin que cette résolution ait plein effet.

ADOPTÉE

368-21-11-08

FRAIS DE CELLULAIRE - MAIRIE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter le remboursement d'une somme de 55 \$ par mois pour la durée du mandat à la mairie, pour le cellulaire personnel de monsieur Pierre Tétrault.

ADOPTÉE

DÉPÔT DE L'ÉTAT COMPARATIF

L'état comparatif de la Ville de Valcourt, du 30 septembre 2020 au 29 septembre 2021, est déposé au Conseil municipal et consigné aux archives de la municipalité.

L'état est signé par le trésorier, en date du 2021-11-02.

ADOPTÉE

369-21-11-08

DEMANDE DU CLUB DE SKI DE FOND JEUNESSE DE VALCOURT

ATTENDU la demande du Club de ski de fond jeunesse de Valcourt, concernant l'utilisation de la piste cyclable sur le boulevard des Cyprès pour la pratique de ski à roulette, à compter du 23 octobre 2021;

ATTENDU QU'il est nécessaire que la pratique de cette activité soit encadrée, de manière à être exercée de façon sécuritaire;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la demande du Club de ski de fond jeunesse de Valcourt, pour l'utilisation de la piste cyclable sur le boulevard des Cyprès pour la pratique du ski à roulette, à compter du 23 octobre 2021, selon l'horaire suivant :

Mardi : De 13h à 14h30
Jeudi : De 13h à 14h30
Samedi : De 9h00 à 10h30

Le tout conditionnellement à ce qu'une signalisation temporaire adéquate soit installée sur les lieux afin de garantir la sécurité des jeunes skieurs.

ADOPTÉE

370-21-11-08

DEMANDE D'AUTORISATION - BANQUET ANNUEL DU GPSV AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue du banquet annuel du Grand Prix Ski-doo de Valcourt à la salle communautaire, le jeudi 20 janvier 2022, de 18h à 22h, selon les modalités suivantes :

- Un permis de la Régie des Alcools, des courses et des jeux doit être obtenu au préalable;
- Le passeport vaccinal est requis pour les participants et bénévoles;
- La distanciation d'un mètre doit être maintenue en tout temps;
- Le port du masque est obligatoire lors des déplacements
- Un maximum de 100 personnes dans la salle est autorisé, en fonction de la capacité de celle-ci.

ADOPTÉE

371-21-11-08

LOCATION DE GLACE - CPE CRAYONS DE COULEUR

ATTENDU la demande du CPE Crayons de couleur, pour la location de la glace de

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

l'aréna à titre gratuit;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter de louer gratuitement au CPE Crayons de couleur la glace de l'aréna de la Ville de Valcourt, pour les dates suivantes :

18 et 25 novembre 2021
14 et 21 décembre 2021
20 et 27 janvier 2022
15 et 22 février 2022
10 et 24 mars 2022

ADOPTÉE

372-21-11-08

CLUB DES PIONNIERS DE VALCOURT - DEMANDE DE COMMANDITE

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande du Club des Pionniers de Valcourt, afin de réserver un espace publicitaire pour la Ville de Valcourt, sur la carte de sentier qui deviendra la vitrine des commanditaires;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande de commandite venant du Club les Pionniers de Valcourt, afin de réserver un espace publicitaire, format double verso, sur la carte des sentiers, au montant de 380 \$. (p.b. 02-629-00-349)

ADOPTÉE

373-21-11-08

OEUVRE DE BIENFAISANCE DE VALCOURT - DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt a reçu une demande de contribution financière provenant de l'Oeuvre de bienfaisance de Valcourt, dans le cadre de leur activité Paniers de Noël 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande provenant de l'Oeuvre de bienfaisance de Valcourt, dans le cadre de leur activité Paniers de Noël 2021, soit de verser une contribution financière au montant de 350 \$.

ADOPTÉE

374-21-11-08

DEMANDE DE RACCORDEMENT DE LA FONTAINE DU TROU NO 6 AU CIBOULOT

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter le raccordement de la fontaine du trou numéro 6 du Golf de Valcourt au bâtiment Ciboulot appartenant à la Ville de Valcourt, le tout aux frais du Club de golf de Valcourt.

ADOPTÉE

375-21-11-08

LOCATION DE L'ARÉNA PAR LE GPSV - SPECTACLES

ATTENDU la demande du Grand Prix Ski-Doo de Valcourt, concernant la location de l'aréna pour des spectacles qui se tiendront les 11 et 12 février 2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter de louer l'aréna au Grand Prix Ski-Doo de Valcourt pour la tenue de spectacles les 11 et 12 février 2022, aux conditions suivantes :

- Les frais de location de l'aréna seront déduits des frais de services, tel que prévu à l'entente avec le GPSV;
- Les frais de démontage et de ménage seront à la charge du GPSV;
- Toutes les mesures sanitaires doivent être respectées en tout temps.

ADOPTÉE

376-21-11-08

INSTALLATION DES ORIFLAMMES - GRAND PRIX SKI-DOO DE VALCOURT

ATTENDU la demande du Grand Prix Ski-Doo de Valcourt, en date du 1er novembre 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter le prêt de ressources des travaux publics pour l'installation des oriflammes du Grand Prix Ski-Doo de Valcourt, pour l'édition 2022. Tout le matériel requis devra cependant être fourni par le GPSV.

ADOPTÉE

377-21-11-08

AUTORISATION DE TENIR UNE COLLECTE DE FONDS SUR LE BOULEVARD DES CYPRES - MAISON DE LA FAMILLE LES ARBRISSEAUX

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la tenue d'une collecte de fonds sur le boulevard des Cyprès, au coin de la rue du Parc, qui aura lieu le 18 ou 19 ou 25 ou 26 novembre 2021 (une seule date sera déterminée par l'organisme). Des mesures de sécurité seront déployées afin d'assurer un événement sécuritaire (dossards, stops amovibles).

ADOPTÉE

378-21-11-08

DEMANDE DE LOCATION DE LA SCÈNE MOBILE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÊTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la location de la scène mobile, au taux de 300 \$ par jour, pour les 16 et 17 juillet 2022 pour la coupe de vélo de montagne de Sherbrooke.

ADOPTÉE

379-21-11-08

DEMANDE DE COMMANDITE - TOURNOI DE HOCKEY LA CLASSIQUE SLAPSHOT

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la location de la glace au tournoi de hockey La Classique Slapshot au taux de 60 \$ l'heure.

ADOPTÉE

380-21-11-08

ENGAGEMENT DE MONSIEUR LEE VERHOEF - ADJOINT AUX LOISIRS

ATTENDU QU'il était nécessaire de procéder à l'engagement d'une ressource à temps partiel, en l'absence du directeur des loisirs;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De procéder à l'engagement de monsieur Lee Verhoef au poste d'adjoint aux loisirs à temps partiel, selon les termes et conditions prévus au contrat de travail. Cet engagement est rétroactif au 05 octobre 2021. La rémunération prévue est classe 6 échelon 1.

ADOPTÉE

381-21-11-08

EMBAUCHE D'UN SURVEILLANT POUR LE PATINAGE LIBRE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De procéder à l'embauche de monsieur Tommy Arseneault, au taux horaire de 17 \$, selon l'horaire suivant :

Le samedi de 15h à 19h, pour un total d'environ 23 semaines.

ADOPTÉE

382-21-11-08

AUTORISATION POUR UN PERMIS DE VENTE D'ALCOOL POUR LE TOURNOI PBM

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'autoriser la vente d'alcool lors de la tenue du tournoi PBM, qui aura lieu du 6 au 9 janvier 2022;

D'autoriser madame Karine Boucher, directrice générale, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, tous les documents relatifs à cette demande de permis d'alcool à la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ADOPTÉE

383-21-11-08

AUTORISATION POUR SIGNATAIRE À LA SAAQ

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise monsieur Marc Tétrault, contremaître aux travaux publics, à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, tous les documents requis au Programme d'entretien préventif ainsi que tous les documents requis par la Société de l'assurance automobile du Québec, relatif aux immatriculations, transferts et autres transactions pour les véhicules de la municipalité, pour son service respectif et ce pour l'année 2021.

ADOPTÉE

384-21-11-08

OFFRE DE SERVICES - REMPLACEMENT DES PORTES À LA LIBELLULE

ATTENDU l'offre de services de Les Rénovations Pierre Groulx 2009 inc., en date du 30 septembre 2021, pour le remplacement de trois (3) portes à la Libellule;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Les Rénovations Pierre Groulx 2009 inc., pour le remplacement de trois (3) portes à la Libellule pour un montant de 9 500 \$ excluant les taxes applicables (p.b.02-702-92-522).

ADOPTÉE

385-21-11-08

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 637 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES POUR LA PHASE 3 DU DÉVELOPPEMENT « LE BOISÉ DU RUISSEAU » ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER LE COÛT

MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du règlement **NUMÉRO 637 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX D'INFRASTRUCTURES POUR LA PHASE 3 DU DÉVELOPPEMENT « LE BOISÉ DU RUISSEAU » ET AUTORISANT UN EMPRUNT POUR EN ACQUITTER LE COÛT.**

Il est également fait dépôt du projet de règlement **637**.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

386-21-11-08

OFFRE DE SERVICES - DISPOSITION DES BOUES DU LIT GEL-DÉGEL

ATTENDU l'offre de services de Viridis inc., en date du 07 octobre 2021, pour la disposition des boues contenues dans le lit gel-dégel de la station d'épuration des eaux usées;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Viridis inc., pour la disposition des boues contenues dans le lit gel-dégel de la station d'épuration des eaux usées, pour un montant d'environ de 13 050 \$ (87 \$ / TMH) excluant les taxes applicables. (p.b. 02-414-00-520)

ADOPTÉE

387-21-11-08

OFFRE DE SERVICES - PIÈCES DE RECHANGE POUR LE BALAI

ATTENDU l'offre de services de Équipements JKL inc., pour l'achat de pièces de rechange pour le balai;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JULIEN BUSSIÈRES, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Équipements JKL inc. pour l'achat de pièces de rechange pour le balai, pour un montant de 8 059.92 \$ excluant les taxes applicables. (p.b. 02-320-00-525)

ADOPTÉE

388-21-11-08

AUTORISATION DE PAIEMENT - DÉCOMPTÉ NO 6 - DÉCOMPTÉ FINAL / SINTRA INC. / RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DES CYPRÈS / RÈGLEMENT 625 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DES CYPRÈS ET UN EMPRUNT DE 1 075 000 \$

ATTENDU la recommandation de paiement finale no 6 produite par monsieur Pierre Grondin, ingénieur chez Les Services EXP inc., en date du 22 octobre 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAU ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal autorise le trésorier à émettre le paiement du décompte no 6, soit le décompte final, au montant de 58 377.69 \$ (incluant les taxes applicables), à la firme Sintra inc., relativement aux travaux de réaménagement du boulevard des Cyprès, tel que recommandé par monsieur Pierre Grondin, ingénieur chez Les Services EXP inc., selon sa recommandation du 22 octobre 2021;

QUE le Conseil municipal autorise la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville de Valcourt, le formulaire de réception définitive des ouvrages ainsi que tout autre

document y étant relié.

ADOPTÉE

389-21-11-08

DÉNEIGEMENT DES RUES ET DES TROTTOIRS - HIVER 2021-2022

ATTENDU QUE le Conseil doit approuver la liste des rues et des trottoirs qui seront déneigés au cours de l'hiver 2021-2022;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL LACROIX, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE toutes les rues de la Ville de Valcourt soient déneigées durant l'hiver;

QUE le Conseil municipal accepte le déneigement des trottoirs dans la Ville de Valcourt ainsi que le sentier multifonctionnel tel que spécifié en annexe « A »;

QUE le Conseil municipal demande également au Service des travaux publics de procéder à l'enlèvement de la neige sur les avancées de trottoirs situés à l'avant des édifices suivants de la rue Saint-Joseph, soit :

- 980 rue Saint-Joseph (Espace culturel Drainville)
- 987 rue Saint-Joseph

ADOPTÉE

390-21-11-08

SOUSSION - DÉCORATIONS DE NOËL

ATTENDU l'offre de services de Leblanc Illuminations Canada, en date du 19 octobre 2021, pour l'achat de décorations de Noël;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Leblanc Illuminations Canada, pour l'achat de décorations de Noël, pour un montant de 4 464 \$ excluant les taxes applicables (p.b. 02-690-02-523).

ADOPTÉE

391-21-11-08

OFFRE DE SERVICES - NETTOYAGE DE CONDUITES SUR LE BOULEVARD DES CYPRES

ATTENDU l'offre de services de Groupe ADE Estrie, en date du 21 octobre 2021, pour le nettoyage des conduites sur le boulevard des Cyprés;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Groupe ADE Estrie, pour le nettoyage des conduites sur le boulevard des Cyprès, pour un montant forfaitaire de 5 550 \$ excluant les taxes applicables.

Le taux applicable est de 270 \$ l'heure pour tous travaux effectué en surplus.

ADOPTÉE

392-21-11-08

OFFRE DE SERVICES - PLANS ET DEVIS POUR LA PHASE III DU BOISÉ DU RUISSEAU

ATTENDU l'offre de services de Les Services EXP inc., en date du 03 novembre 2021, pour les plans et devis pour le prolongement des services municipaux pour la phase III du Boisé du Ruisseau;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Les Services EXP inc., pour les plans et devis pour le prolongement des services municipaux pour la phase III du Boisé du ruisseau, pour un tarif sur une base horaire jusqu'à un maximum de 55 000\$ excluant les taxes applicables.

Pierre Grondin, ing. : taux à 116.50 \$ l'heure (classe senior)
Jason Lafrance, ing. : taux à 84.50 \$ l'heure

ADOPTÉE

393-21-11-08

OFFRE DE SERVICES - RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES POUR LA PHASE III DU BOISÉ DU RUISSEAU

ATTENDU l'offre de services de Mercier Meunier arpenteurs, en date du 04 novembre 2021, pour les relevés topographiques pour la phase III du Boisé du Ruisseau;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Mercier Meunier arpenteurs, pour les relevés topographiques pour la phase III du Boisé du Ruisseau, pour un montant de 3 894 \$ excluant les taxes applicables.

ADOPTÉE

394-21-11-08

CHANGEMENT DU REER COLLECTIF POUR UN RÉGIME DE RETRAITE SIMPLIFIÉ

ATTENDU la proposition de Desjardins, pour la migration du REER collectif des employés de la Ville de Valcourt pour un régime de retraite simplifié

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Desjardins pour la migration du REER collectif vers le régime de retraite simplifié;

D'autoriser monsieur le maire Pierre Tétrault, ou à défaut le maire suppléant, et madame Karine Boucher, directrice générale, à signer toute la documentation requise afin de donner plein effet à cette résolution.

ADOPTÉE

395-21-11-08

OFFRE DE SERVICES - REMPLACEMENT D'UNE VALVE SUR LA RUE DE LA MONTAGNE

ATTENDU l'offre de services de Houle H20, en date du 03 novembre 2021;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY BOYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Houle H20, pour le remplacement d'une valve sur la rue de la Montagne, au montant de 47 030 \$ excluant les taxes applicables (Réserve eau potable p.b. 59-140-00-001).

ADOPTÉE

396-21-11-08

PRIME DE GARDE - CONTREMAÎTRE AUX TRAVAUX PUBLICS (SERVICE DES EAUX)

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE MARIE-CLAIRE TÉTREAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter d'octroyer une prime de garde au contremaître des travaux publics pour ses interventions relativement au service des eaux, au montant annuel de 500 \$. Ce montant sera réajusté selon les heures réellement effectuées à la fin de l'année.

Initiales du Maire
243
Initiales du Greffier

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

ADOPTÉE

397-21-11-08

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 20h30.

ADOPTÉE

Pierre Tétrault, Maire

Me Lydia Laquerre, Greffière